



## Préventions des accidents mortels

### Sécurisation des accès à risque de chute mortelle



Rappel Règle d'Or 2 : J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes.

Les chutes de hauteur constituent une des causes principales d'accident mortel dans l'industrie et pour ArcelorMittal.

Une des causes d'accidents survenus sur des Sites ArcelorMittal est l'accès libre à des zones à risque de chute de hauteur.

C'est pourquoi, **tout accès à une zone non sécurisée doit être fermée et non accessible sans clé, ou sans outillage.**

Dans ce cadre, la Direction ArcelorMittal France prend la décision de **systematiser la mise en place d'une fermeture verrouillée de tous les accès** ponts roulants, chemins de roulement, toitures (externes et internes), plateformes, passerelles... qui mènent à une zone avec risque de chute en hauteur.

D'ici là, pour éviter l'accès d'une personne non autorisée ou non formée aux risques de la zone et donc, **éviter un accident grave**, des **mesures provisoires** (chaines et cadenas) seront mises en place.



Ces mesures, volontairement contraignantes, ont un objectif sécurité : **éviter un accident grave ou mortel.**

**Nous comptons sur l'implication de tous pour que ces accès restent verrouillés jusqu'à la mise en place de solutions définitives.**

Les Règles d'Or sauvent la Vie. Respectons les pour rester en Vie.

